

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Septembre 2019		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	1,52	0,38
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,37	0,59
Chlorure d'hydrogène (HCl)	10 mg/Nm3	3,10	3,69
Dioxyde de soufre (SO2)	50 mg/Nm3	6,53	5,39
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	53,33	52,67
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	8,78	5,67
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	1,67	0,12